

Obtenir un « stop pub »

La réduction des déchets peut passer par votre boîte aux lettres ! Avec l'autocollant Stop pub, vous pouvez éviter de jeter plusieurs kilos de prospectus chaque année.

La Ville tient à disposition des propriétaires quevillais des autocollants à poser sur leur boîte aux lettres en appelant le 02 35 68 91 87.

Les locataires Quevilly Habitat doivent en faire la demande directement auprès de leur agence de proximité, Quevilly Habitat se chargera de mettre en place l'autocollant.

Pour les propriétaires, contactez le 02 35 68 91 87.

Pour les locataires Quevilly Habitat, prenez contact avec votre agence de proximité.